

## Communiqué de presse

### **Le Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC) propose au Gouvernement un protocole sanitaire renforcé pour rouvrir au plus vite l'ensemble des centres commerciaux**

Alors que la perspective d'une levée prochaine des mesures de confinement instaurées en France se profile, la filière des Centres Commerciaux a transmis au Gouvernement ses propositions d'un protocole sanitaire renforcé, mis au point après plusieurs semaines de collaboration entre scientifiques et professionnels du secteur.

Le CNCC et ses membres souhaitent contribuer à la réussite de cette sortie de crise, et assumer leur responsabilité d'acteurs citoyens en proposant de nouvelles mesures fortes, à même de garantir une réouverture rapide et sûre de l'ensemble des lieux de commerce. Un nouveau protocole optimisé a ainsi été élaboré sur la base de travaux scientifiques réalisés par le Dr Bruno Andreotti, professeur à l'Université de Paris et chercheur au LPENS (ENS-CNRS-UP-SU), et avec le concours du comité scientifique du Bureau Veritas.

Ce protocole renforcé peut être mis en application dans tous les grands centres commerciaux du territoire. Son niveau d'exigence élevé renforcera encore significativement les conditions sanitaires des centres commerciaux, qui ne sont déjà pas considérés, lorsque le port du masque y est obligatoire, comme des lieux de contamination par la littérature scientifique internationale, et où aucun cluster n'a été détecté depuis le début de la crise.

Parmi les nouvelles mesures de ce protocole, qui peuvent s'ajouter aux règles strictes et efficaces déjà en vigueur dans les centres, la filière propose un renforcement de la jauge de fréquentation, la densité passant à 1 client pour 10 m<sup>2</sup>, et l'obligation d'un audit par un bureau de contrôle sous 8 jours, en cas de non-respect constaté par les autorités des dispositions dudit protocole avec une mise en conformité coercitive.

Par ailleurs, le Dr Andreotti a défini dans le cadre de ce nouveau protocole renforcé les mesures nécessaires pour éviter la transmission aéroportée du virus, principale voie de transmission du virus dans les lieux accueillant du public. Ses travaux sur la dispersion et le transport des particules virales dans l'air, s'appuyant sur des expériences réalisées in-situ, montrent qu'un renouvellement suffisant de l'air et le port correct de masques de qualité sont des solutions appropriées.

Le protocole renforcé inclut ainsi des mesures inédites, conçues pour garantir d'excellentes conditions sanitaires en permanence, comme la surveillance attentive de la qualité de l'air. Grâce au pilotage de l'aération et à la régulation des visiteurs à l'entrée, la qualité de l'air



dans le centre sera strictement régulée et maintenue à un taux de CO2 inférieur à 800 ppm, soit un niveau encore bien plus exigeant que la réglementation en vigueur. Afin de garantir la qualité de l'air au sein du centre, des capteurs de mesure sont installés pour contrôler le taux de CO2 dans l'air en temps réel.

Pour le CNCC, ce protocole doit contribuer à permettre la réouverture simultanée de tous les centres commerciaux, quel que soit leur gabarit, ses adhérents s'engageant à accueillir leurs clients dans des conditions sanitaires optimisées.

---

#### **À propos du CNCC**

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

#### **Contact Presse :**

[communication@cncc.com](mailto:communication@cncc.com)

01 53 43 82 60

Delphine Bosc

[Delphine.bosc@shan.fr](mailto:Delphine.bosc@shan.fr)

07.76.09.21.71